



## Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency

Route de Montmorency  
95330 Domont

---

### Procès-verbal du Comité Directeur en date du vendredi 30 novembre 2018

---

L'an deux mille dix huit,  
Le 30 novembre,  
à 14 heures 45 au siège social de l'Association à Domont,

Les membres du Comité Directeur (le "**Comité**") se sont réunis sur convocation de leur président.

Sont présents :

**Christophe BORREL, Jean-René CATALAN, Alain CHAIZE, Christian DE PAPE, Jean-Pierre KARSENTY et Alain MALIGE**

Invité : **Thierry HUARD**

Excusé : **Dorian LEGRAVEREND**

La séance est ouverte et présidée par **Jean-René CATALAN**, en sa qualité de président du Comité (le "**Président**").

**Jean-Pierre KARSENTY** remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président constate que six membres du Comité étant effectivement présents, le Comité peut valablement délibérer.

Le Président rappelle ensuite que le Comité est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 8 novembre 2018

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité après intégration de quelques précisions demandées par **Jean-René CATALAN**.

## 2. Communications et informations diverses depuis le précédent Comité

### a. Calendrier des réunions / petits déjeuners avec les nouveaux membres adultes de l'année

**Jean-Pierre KARSENTY** rappelle que deux réunions d'informations et d'échanges ont été programmées les dimanches 9 décembre et 20 janvier à 10 heures avec les nouveaux membres inscrits pour la première fois au club en 2018. Cette action sera suivie en 2019 de plusieurs autres destinées à faciliter leur intégration et à leur faire connaître rapidement d'autres membres du Club.

### b. Validation du calendrier et de la programmation des sujets à traiter lors des prochaines réunions de Comité jusqu'à fin mars 2019

Les prochaines réunions sont programmées le vendredi 11 janvier à 16 heures, le vendredi 8 février à 18 heures et le lundi 11 mars à 18 heures.

Il est aussi rappelé qu'une réunion spécifique du Comité est prévue le lundi 17 décembre à 19 heures pour étudier et arbitrer les propositions faites par les quatre groupes de travail du projet « Domont Horizon 2022 ».

L'accostage 2018 et la finalisation du budget 2019 seront les thèmes majeurs des deux prochaines réunions. **Jean-Pierre KARSENTY** diffusera une mise à jour de la programmation des thèmes prévus et devant être traités lors de ces réunions.

Le Comité décide de fixer au dimanche 13 janvier à 16 heures la traditionnelle Galette des Rois et le dimanche 31 mars 2018 à partir de 14 heures la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

### c. Fermeture du golf en fin d'année

Comme chaque année, le Comité arrête les dates de fermeture du golf et du club-house, du dimanche 23 décembre au soir au mercredi 2 janvier au matin.

### d. Projet de réflexion et d'études sur l'évolution du Pro Shop, pilotage et planification

Le Comité donne son accord pour lancer cette réflexion en liaison avec les équipes de l'accueil qui pilotent au quotidien le Pro Shop. L'objectif est de mieux maîtriser les attentes de nos membres et d'adapter l'achat de nos futurs produits en conséquence.

Aucun membre du Comité ne se proposant pour diriger cette réflexion, et, la personne envisagée à cet effet en réunion ne souhaitant pas non plus s'en charger, le choix de la personne ou des personnes intéressées reste à faire.

### e. Retour sur la réunion des Présidents de golfs associatifs à JOYENVAL

**Jean-René CATALAN** précise que la majorité des golfs associatifs a prévu pour 2019 une augmentation de leurs cotisations comprise entre 2 et 4%, supérieure à celle de Domont-Montmorency restée à 1,6%, tout en rappelant que la plupart d'entre eux applique toujours un droit d'entrée d'un montant significatif. Par ailleurs il indique qu'un golf a assorti l'augmentation de ses cotisations d'une sur-cotisation pour financer les travaux de rénovation de son parcours.

Chantilly Vineuil a décidé d'arrêter le recrutement de membres semainiers

**f. Nouvelle signalétique extérieure à l'entrée du club et sur le parcours**

**Christian DE PAPE** présente un projet de signalétique ayant pour but d'améliorer la signalétique du parcours, en modernisant le fléchage, en favorisant l'accueil de nos membres, en améliorant l'information pour nos visiteurs.

Ce projet s'articule sur trois types de panneaux de différentes tailles ayant la forme d'une balle de golf reposant sur un tee.

Après vérification sur site du dimensionnement des panneaux modèles présentés ce jour, le Comité donne à l'unanimité son accord pour lancer la réalisation de ce projet qui comportera entre 30 et 35 panneaux, et dont le montant financier d'ensemble est inférieur à 3 000 € TTC.

**3. Point cotisations – Green fees et point membres 2018. Premier retour sur les inscriptions 2019. Point financier et Trésorerie à fin novembre 2018.**

**Thierry HUARD** rappelle que 127 nouveaux membres ont adhéré au club depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le mouvement s'étant accéléré depuis le mois de septembre avec l'aide de la belle météo que nous avons eue depuis cette période. Cinq nouveaux membres ont aussi directement réglé leurs cotisations 2019, au cours du mois de novembre.

La mise en place de cours collectifs par les pros au profit des débutants reste toujours un axe important à développer; sur la proposition d'**Alain CHAIZE**, un nouveau dispositif avec l'indication de créneaux horaires prédéterminés, sera prochainement étudié et mis en place en accord avec nos deux Pros, dispositif qui se substituera complètement à la petite série de cinq ½ heures de leçons individuelles existante actuellement. Le Comité décide de fixer à 8 heures le volume de cours collectifs inclus, en 2019, dans le cadre de la cotisation « Practice Débutants ».

D'autre part, à l'initiative d'**Alain CHAIZE** et avec la participation active des équipes de **Bruno CHAUVET**, Paysagiste, une série de test et d'essais d'un broyeur à branches ont été réalisés sur le terrain le mardi 27 novembre. Pour rappel la machine « broyeur à branches » que nous n'avions pas trouvée en début d'année dans le cadre de la subvention accordée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, avait alors conduit à renoncer à la subvention envisagée dans le cadre du budget 2018. Ce nouveau broyeur à branches a été testé à la satisfaction de tous pour couper les branches basses des arbres situées sur la gauche et au dessus du bunker de fairway du tee N°15. Compte tenu des résultats satisfaisants du test il a donc été décidé d'acquérir ce nouveau matériel pour un montant légèrement inférieur à 20 000 € TTC, ce qui nous permettra aussi à l'avenir de constituer un stock de copeaux de bois pouvant être utilisé le cas échéant pour une chaudière biomasse, plus environnementale et source d'économies significative, ce projet sera mis à l'étude.

**Jean-Pierre KARSENTY** a donc repris contact avec l'Agence de l'Eau afin d'examiner la possibilité de faire subventionner l'acquisition du broyeur à branches malgré l'abandon du projet et ainsi récupérer l'aide initialement accordée à cet effet ; après de longues discussions et démonstrations que notre dossier n'était pas entièrement bouclé du fait d'un dernier solde à recevoir, l'Agence de l'Eau Seine Normandie nous a confirmé que le montant de la subvention initiale de 9 000 €, nous sera bien octroyée, ce qui constitue une excellente nouvelle. **Jean-René CATALAN** souligne le travail effectué par **Jean-Pierre KARSENTY** pour la constitution et le suivi des dossiers administratifs de demande de subventions, le processus est particulièrement lourd. Il le félicite pour la ténacité et la persuasion dont il a fait preuve lors des discussions avec l'Agence l'Eau Seine Normandie, cette subvention réduit nos couts et correspond à la volonté du Comité d'assurer une bonne maîtrise budgétaire.

Concernant l'accostage prévisionnel à fin décembre 2018, le Trésorier **Alain CHAIZE** précise que les dépenses seront en sensible diminution par rapport au budget prévisionnel et annonce avec satisfaction que le budget des recettes est à ce jour atteint, permettant donc d'obtenir un résultat de fin d'année, bien supérieur au budget voté en Assemblée Générale.

Il ajoute que le programme prévisionnel des travaux effectués sur les deux dernières années a été entièrement finalisé à la satisfaction de tous, et que l'investissement global de l'ordre de 320 000 €, en conformité avec le budget présenté en Assemblée Générale, a été financé partiellement avec un tirage de 128 000 € sur une enveloppe d'emprunt de 140 000 € contracté en cours d'année auprès du Crédit Mutuel, à un taux exceptionnellement bas de 0,8% sur 96 mois assorti d'aucune garantie, permettant de profiter d'un argent particulièrement bon marché. **Jean-René CATALAN** indique que lors de l'assemblée du 24 mars 2018 les membres avaient été informés que cette ligne de crédit avait été sécurisée auprès du Crédit Mutuel afin que le Comité puisse se réserver la faculté de financer tout ou partie des travaux des 2 lacs. Il souligne que le programme d'investissement initié dès 2017 s'est poursuivi en dépit d'une conjoncture peu favorable, incertaine et surtout sans modification de la trajectoire budgétaire en 2017 et 2018. La réussite de ce programme permet d'envisager maintenant une étude et la programmation des investissements relatifs à l'irrigation du parcours.

#### **4. Première approche du Budget 2019. Proposition d'une formule de prélèvements automatiques pour le règlement des cotisations, selon proposition du GT1 de « Domont Horizon 2022 ».**

Les travaux réalisés sur l'accostage 2018 ont permis d'élaborer une première esquisse du budget prévisionnel des recettes pour 2019.

De manière prudentielle, il sera envisagé un budget global des recettes légèrement inférieur à celui atteint en 2018, avec un montant du poste cotisations à peine supérieur à l'année passée. Sur ces bases, le budget des dépenses sera travaillé, poste par poste, dans les prochaines semaines, l'objectif est d'atteindre un résultat à l'équilibre dans la continuité de la politique initiée par le Comité. **Jean-René CATALAN** rappelle que la pierre angulaire de l'action du Comité est d'assurer un équilibre financier, ceci étant le gage de la pérennité du Club et de son indépendance.

Thierry HUARD indique que comme chaque année, le nombre de démissions se situe dans la moyenne constatée les années antérieures et qu'un point précis sera préparé pour la prochaine réunion étant précisé que la date limite pour la notification d'une démission est fixée au 1<sup>er</sup> décembre. Outre les mutations professionnelles, on constate cette année que les conditions économiques ont pesé plus lourdement sur les décisions et motivé les démissions de membres. Par ailleurs, il précise que le montant des inscriptions reçues au cours du mois de novembre est supérieur de 63% à celui de l'an dernier, même, s'il reste encore faible en valeur absolue.

Le Comité, après avoir pris bonne note de la proposition intéressante du GT 1 relative à la mise en place d'un principe de prélèvements automatiques sur les cotisations, décide de reporter à la saison prochaine son éventuelle mise en place systématique, après études de solutions alternatives, qui restent aujourd'hui à finaliser.

#### **5. Point sur le personnel**

Un point est fait à ce sujet et devra donner lieu à des entretiens avec certains collaborateurs. Le Comité donne son accord pour prolonger le CDD de Julie FRIANT à l'accueil à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, dans le cadre du remplacement d'Ophélie PERCEVAULT, toujours en congé parental.

## 6. Commission sportive : Calendrier sportif 2019 – Désignation d'un responsable senior

A la suite de la précédente réunion du Comité, un projet de calendrier sportif a été finalisé et sera adressé prochainement pour information à l'ensemble des membres.

Il sera complété, dans un deuxième temps, par le positionnement des sponsors et de nos différents partenaires sur les compétitions.

Le Comité décide de la création d'une Commission Seniors. Cette commission aura la responsabilité de planifier, d'organiser, d'harmoniser et de suivre le bon déroulement des compétitions et/ou animations tant individuelles que par équipes réservées aux membres seniors mais aussi à tous les membres semainiers. Lors de la Fête des seniors ayant eu lieu le matin du Comité, ont été désignés Membres de la Commission Seniors : **Daniel NORMAND** comme Président, **Jacqueline BISMUTH**, **Françoise LAMBERT** et **Bernard PELLETIER**, comme membres.

## 7. Validation du dossier de Partenariat/Sponsoring 2018 – Signalétique

**Christian de PAPÉ** présente le dossier de Partenariat 2019, établi sur les mêmes bases que celui de l'an dernier avec quelques ajustements, et, insiste sur le fait que de nouveaux partenaires devront être trouvés, notamment en s'appuyant sur les membres du club qui pourraient contribuer à identifier dans leurs relations les partenaires ou sponsors potentiels aux fins d'élargir le périmètre de prospection.

Il souhaite que cette année les partenaires soient mieux accompagnés, suivis et écoutés afin de pérenniser leur partenariat.

Concernant le dossier de signalétique approuvé lors de la précédente réunion, le Comité valide les derniers textes devant figurer sur certains panneaux et félicite **Christian de PAPÉ** pour la qualité du projet présenté.

## 8. Projet d'animations pour la saison d'hiver 2018/2019

La traditionnelle Galette des Rois aura lieu le dimanche 13 janvier à 16 heures.

L'organisation d'une première journée pour une campagne de travaux d'amélioration réalisés avec le concours de volontaires parmi nos membres bénévoles est définitivement actée ; elle sera organisée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 vraisemblablement autour de la valorisation des arbres nobles, du Club Junior et du jardin d'enfants. Les modalités de cette animation qui se veut conviviale et se terminera autour d'un repas, seront prochainement précisées par **Alain CHAIZE**, en charge de son organisation.

**Alain MALIGE** se propose également pour organiser une présentation des nouvelles règles du golf applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Enfin des animations sportives à destination des membres semainiers, type les Green Ladies pour les dames, sont en cours de préparation par la Commission Seniors.

#### **9. Suivi des décisions prises lors des précédentes réunions de Comité - Liste au 30 novembre**

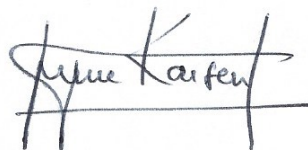
Dorénavant, cette nouvelle rubrique sera intégrée en fin de chaque procès-verbal pour rappeler aux intéressés les actions restant à réaliser à la suite des précédentes décisions prises par le Comité et accélérer ainsi leur finalisation.

- ✓ Calendrier des entretiens annuels 2018 à établir (Thierry HUARD)
- ✓ Club Junior : mise en place d'idées nouvelles (Christophe BORREL)
- ✓ Formalisation du contenu des stages jeunes et du programme de l'Ecole de Golf ainsi que de ses objectifs, et notamment ceux des groupes Elite (Christophe BORREL)
- ✓ Fixation de la date de la journée « Travaux » avec les membres bénévoles (Alain CHAIZE)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures 30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.



**Le Président**  
**Jean-René CATALAN**



**Le Secrétaire Général**  
**Jean-Pierre KARSENTY**